

BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
De la Dordogne

COMPTÉ RENDU
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 9 Janvier 1913



LISTE GÉNÉRALE
DES
MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
Pour l'Année 1913



PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

—
1913



BULLETIN ANNUEL
de la
SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS
DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU
de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Du 9 Janvier 1913

LISTE GÉNÉRALE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
Pour l'Année 1913

Bulletin n° 14

BIBLIOTHÈQUE
DE LA VILLE
DE PÉRIGUEUX

PÉRIGUEUX
IMPRIMERIE D JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1913

92 - 586

AVIS

Les cotisations de l'année 1913 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement pendant le mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.



SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 9 Janvier 1913



L'Assemblée générale de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne* s'est réunie le jeudi, 9 janvier 1913, à l'Hôtel de Ville de Périgueux, à vingt heures et demie, sous la présidence de M. le Marquis de Fayolle, vice-président, assisté de MM. Sarazanas, vice-président ; Bertoletti, secrétaire général ; Hepper, trésorier ; Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche et Cocula, membres de la Commission administrative de la Société.

Les sociétaires dont les noms suivent, étaient présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits déposés sur le Bureau, selon les prescriptions des Statuts :

MM. R. Bardon, P. Beau, P. Bergadieu, G. Belingard, A. Bertoletti, P. Beynier, F. Blois, l'Officier d'administration principal L. Borne, F. Bosche,

Ph. Bourdichon, le Commandant Brecht, le Marquis F. de Chantérac, R. Chateau, E. Chaumont, F. Chaux, P. Cocula, Ch. Cotinaud, E. Courbatère, J. Daniel, G. Darnet, E. Dorsène, G. Dose, F. Dubost, E. Dussoaux, E. Falgoux, le Comte H. de Falvelly, l'Abbé A. Faure-Muret, M^{me} la Comtesse E. de Fayolle, MM. le Marquis G. de Fayolle, F. Fommarty, G. Gautier, L. Hepper, le Docteur F. Ladevi-Roche, E. Lassaigne, L. Lavaud, M^{me} la Baronne A. de Lestrange, MM. le Comte L. de Maleville, M. Matosès, A. Mitt^{au}, G. Monmarson, le Baron H. de Nervaux-Loys, M^{me} N. Obier, MM. H. Paracini, G. Pasquet, le Sénateur J.-J. Peyrot, C. Pouyaud, le Comte H. de Réghanac, le Capitaine L. Réghéere, F. Requier, A. Robinot, Th. Roudergues, le Baron de Saint-Paul, G. Sarazanas, le Député G. Saumande, H. Sempé, L. Simon, H. Soymier, E. Tuffet, M. Ventenat, M^{me} la Comtesse E. de Verthamon, MM. H. Veyssel et F. Villepelet.

M. le Président constate que soixante-quatre membres de la Société sont présents ou représentés ; ce nombre dépassant celui du quart des Sociétaires, il déclare l'Assemblée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

En ouvrant la séance, il donne lecture d'une lettre par laquelle le Président de la Société, M. le Sénateur Peyrot, frappé d'une indisposition qui le retient encore malade, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. D'unanimes souhaits sont faits pour la prochaine, complète guérison de M. Peyrot.

MM. le Commandant Brecht, Bardon, Gautier,

Mitteau et Soymier, s'excusent également de ne pouvoir assister en personne à l'Assemblée générale.

M. le Marquis de Chantérac adresse de l'Oise, où il habite, un sonnet d'où transpirent les sentiments de son profond attachement au Périgord et à la Société des Beaux-Arts :

« Oh ! combien il me serait doux
De revoir la chère Patrie,
Ses beaux arts, son Académie ;
Je voudrais être parmi vous !

Les difficultés de la vie
Me retiennent à la maison,
Mais si je cède à la raison
A vos gloires je m'associe !... »

Salut à Saint-Front, à Vésone,
A l'Isle qui nous environne
Et baigne le pied des remparts !

Salut aux amis des Beaux-Arts
Dont le brillant éclat rayonne
Bien au delà de notre zone !

De trop loin je tends mes deux mains
Aux artistes Périgourdins. »

Mis DE CHANTÉRAC.

Janvier 1913.

L'Assemblée remercie l'auteur de ce délicat sonnet, dans lequel est si bien traduite la vive affection que les Périgourdins, vivant au loin, conservent pour le sol natal et les institutions qui y fleurissent.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale ayant été approuvé, la parole a été donnée à M. Berroletti, secrétaire général, qui, au nom de la Commission administrative, a fait le Rapport suivant :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Nos Assemblées générales annuelles sont, par destination, des réunions intimes, où chacun des membres de la Société, les présents aussi bien que les représentés, et même que les absents, auxquels le *Bulletin* apporte l'écho fidèle de la séance, participe à la vie de l'œuvre commune.

Au seuil de l'année nouvelle, et avant d'en vivre les jours, qu'il est bien légitime de nous souhaiter heureux, nous allons condenser en ce Rapport, fait au nom de votre Commission administrative, l'état financier de la Société et les divers événements qui, pour 1912, doivent être retenus, soumis à votre jugement et à votre approbation.

La sympathie générale que notre Société a rencontrée dès ses premiers débuts, ne s'est jamais refroidie. La noblesse de ses visées, toutes dirigées vers l'épanouissement de l'art en Périgord, la pureté de son but, que la plénitude de nos forces s'emploie à conserver intact, susciterent et réveillèrent toujours, parmi nos concitoyens, des sentiments d'attachement précieux et réconfortants, aujourd'hui profondément enracinés.

Et cette force attractive, que notre œuvre exerce sans cesse autour d'elle, nous a été prouvée une fois de plus, en 1912, par l'arrivée dans notre sein de plusieurs nouveaux sociétaires, la plupart patronnés par deux de nos collègues, MM. Paul Cocula et Léopold Malivert, dont le zèle dépensé en faveur de la Société, a droit à nos vifs applaudissements et à toute notre gratitude.

Qu'ils continuent à aussi bien servir la Compagnie à laquelle ils appartiennent, et que leur bel exemple trouve des imitateurs nombreux !

L'Assemblée générale voudra faire siennes ces considérations, heureuse de résérer son plus cordial accueil aux membres inscrits pendant l'année passée, dont voici les noms :

M. Paul Beau, M^{me} la Comtesse de Béon, MM. le Docteur Crozet, Paul Davezac, Robert Dessal-Quentin, le Comte Humbert de Falvelly, M^{me} de Gomez-Pizano, M. le Docteur Charles Lafon, M^{me} Noémie Obier, MM. le Docteur Perromat et Louis Portas.

Que ces onze récents collègues soient les bienvenus parmi nous !

Bienvenues le sont aussi les hautes distinctions honorifiques que le Gouvernement décerna à trois des nôtres, en récompense de leurs

mérites, et comme une solennelle sanction, bien due au dévouement généreux dont chacun d'eux, dans la sphère où se place son utile action, donna des preuves lumineuses.

M. Léon Pautauberger, l'actif maire de Montignac-sur-Vézère, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Philippe Bourdichon, l'infatigable directeur de l'école Lak-nal, a été promu Officier de l'Instruction publique ;

M. Firmin Bosche, l'un des vétérans du Conseil municipal de Périgueux, a été nommé Officier d'Académie.

A tous, nous enverrons d'ici nos bien sincères, chaudes félicitations !

Mais, si le tableau des choses du cœur a ses parties lumineuses, il a aussi ses côtés sombres, affligeants. Trois membres de notre Société ont succombé pendant le dernier automne.

Le 14 octobre, après une vie débordante d'œuvres et de bienfaits, s'éteignait la marquise de Sanzillon, emportant l'universel respect et la plus légitime admiration, tant elle savait s'oublier elle-même, pour ne songer, foyer rayonnant, qu'au bien à faire.

Le cycle de sa laborieuse existence se ferma à 84 ans, mais sa robuste fibre, son activité jamais ralentie pouvait laisser encore, pour sa longévité, de grands espoirs. Une cruelle maladie, entre toutes douloureuse, supportée avec un rare stoïcisme et une adamantine foi chrétienne, est venue briser sa vie.

Certes, les vives souffrances de la dernière période de son existence diminuèrent progressivement ses forces physiques ; elles ne purent entamer ses belles facultés morales. Déchargée de ses nombreuses, absorbantes, toujours utiles occupations habituelles, malgré tout, disait-elle : « Je garderai mes pauvres ».

A notre Société, elle était venue bien vite ; elle en suivait, attentive, le fonctionnement et les progrès ; elle en encourageait et soutenait, de toutes manières, les efforts. Plusieurs des œuvres d'art exposées à nos Salons, elle sut les retenir en Périgord, en bonne place dans sa demeure, donnant, en cela aussi, une marque précise de toute sa sympathie envers nos essentielles manifestations d'art.

La disparition de la Marquise de Sanzillon fut un deuil ressenti bien au delà des murs de notre cité ; ce fut un deuil particulièrement poignant pour nous, qui y prenons une très large part.

Trois jours après, le 17 octobre, expirait Jacques Carré, et, le 27 novembre suivant, c'était la fin de Jean Tarrier. Tous deux négociants attentifs et avantageusement connus : l'un et l'autre

étaient encore dans toute la vigueur de l'âge, lorsqu'ils furent enlevés à la tendresse de leurs proches et à notre vive affection.

Devenus sociétaires en ces dernières années, ils suivaient nos Expositions avec cet intérêt judicieux, qui est l'indice d'un goût très averti, marquant ainsi leur parfait attachement à l'œuvre commune.

Messieurs, que notre souvenir douloureusement affligé aille aux familles de ces chers disparus, avec l'expression émue de notre profonde condoléance !

Et nos amers regrets, nous devons encore les manifester pour la mort des artistes qui favorisèrent nos Salons Périgourdins de leurs envois. Trois d'entr'eux, et non des moindres, succombèrent en 1912 :

Armand Guéry, le maître paysagiste, duquel les tableaux fleuris et d'une si douce gaieté lumineuse, éclairaient chacune de nos Expositions ;

Puis, Jules Lefebvre et Édouard Detaille, membres de l'Institut, peintres, entre tous, illustres, dont les œuvres sensationnelles, partout réputées, honoreront toujours l'École Française, de nos jours la première du monde.

Ce pieux devoir accompli, il nous faut maintenant passer à l'examen des comptes de l'année 1912, réglés avec un soin si minutieux par notre attentif trésorier, M. Hepper.

Voici, en résumé, ce que ses registres nous disent :

Recettes :

Reliquat en caisse au 31 décembre 1911.....	1.436 ^f 45
Cotisations recouvrées pendant l'année 1912.....	1.490 »
Cotisations versées pour l'année 1913	10 »
Intérêts des fonds placés.....	15 »
Total francs.....	2.951 45

Dépenses :

Assurance et frais de recouvrement.....	60 ^f 50
Imprimeurs.....	113 40
Affranchissements, gratifications et divers.....	26 30
Total francs.....	200 20

Balance :

Recettes.....	2.951 ^f 45
Dépenses.....	200 20
Reste en caisse au 31 décembre 1912....	2.751 ^f 25

En ajoutant à cette somme le montant des cotisations encore dues pour l'année 1912, soit 250 francs, nous trouvons un total global de 3,001 fr. 25.

De ce qui précède, il appert que le Bilan social, arrêté au 31 décembre 1912, s'établit ainsi :

Actif :

Fonds en caisse au 31 décembre 1912.....	2.751 ^f 25
Cotisations à recouvrer pour 1912.....	250 »
Matériel de la galerie démontable.....	(Mémoire)
Tringles en fer destinées à soutenir les tableaux, fixées aux murs de l'école Lakanal.....	(Mémoire)
Total, sauf mémoire.....	3.001 ^f 25

Passif :

Bons de la souscription relative à la galerie des Expositions.....	2.450 ^f »
Intérêts dus à ces mêmes Bons	(Mémoire)
Total, sauf mémoire.....	2.450 ^f »

La Commission administrative vous demande d'approuver ces comptes et ce Bilan, tels qu'ils viennent de vous être exposés.

Nous aurons, tout à l'heure, à désigner nos délégués au prochain Congrès des Sociétés Savantes, qui, cette année, se tiendra à Grenoble, et ceux de la Session spéciale des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, qui se réunira, comme toujours, à Paris. L'une et l'autre de ces réunions ont été fixées, par M. le Ministre de l'Instruction publique, à la date du 13 mai 1913.

Au sujet du Congrès de l'an passé, nous allons avoir l'habituel

charme du Rapport de notre excellent et discret collègue, M. le Docteur Ladevi-Roche. Il faut pourtant encore un moment d'attente.

Il nous reste, Messieurs et chers Collègues, à envisager le programme de l'année dans laquelle nous venons d'entrer, et qui comporte l'organisation du onzième Salon Périgourdin.

C'est par nos Expositions périodiques que se manifeste surtout l'action efficace de notre Société, et c'est par elles que nous nous employons, le mieux possible, à propager le goût du Beau en ce pays privilégié, où les ancêtres des âges préhistoriques laissèrent les plus anciens vestiges d'art que le monde ait encore connus.

C'est par nos Expositions que nous contribuons, dans l'entièrue mesure de nos forces, à une décentralisation artistique, aujourd'hui unanimement reconnue indispensable par tous les esprits éclairés, décentralisation que ne laisse pas d'encourager le Parlement lui-même.

N'est-ce pas M. Auriol, député, qui, aux applaudissements de ses collègues, lors d'une récente discussion du Budget des Beaux-Arts, en une séance mémorable consacrée aux choses de l'esprit, s'écriait : Il ne faut pas que Paris « confisque l'art à son profit. »

Constatant que la diffusion progressive de la culture générale amène logiquement les classes sociales vers de nouvelles aspirations, leur ouvre des horizons jusqu'alors ignorés, M. Auriol ajoutait qu'il devient de toute nécessité de « briser l'écorce sous laquelle se cache l'âme populaire. »

Et tous nos efforts, Messieurs, ne tendent-ils pas à dégager de cette âme populaire, tel le lapidaire dépouillant le diamant de la gangue qui le recouvre, un idéal supérieur, à l'acheminer aux connaissances des sublimes œuvres de l'esprit, à l'asseoir au banquet où l'on goûte pleinement les pures et réconfortantes jouissances de l'art ?

C'est donc au prochain printemps que, une fois de plus, nous allons offrir au délicat public Périgourdin, une manifestation d'art aussi belle que nous saurons la faire, aussi intéressante et aussi variée que les dix Salons qui la précédèrent.

Comme gage de réussite, nous avons les éléments les plus précieux : la haute influence de notre dévoué président, M. le Sénateur Peyrot, auprès des plus éminents artistes pour les déterminer à accepter nos invitations ; le concours de nombreux maîtres qui, satisfaits de notre organisation, nous confieront encore leurs tableaux choisis, si pleins de charmes et d'utiles enseignements ;

nos aimés artistes Périgourdins, vaillante phalange, qui ne fera point défaut.

Le côté faible en l'affaire, serait plutôt notre caisse, dont les ressources, relativement restreintes, ne pourraient combler les dépenses qu'entraîne une Exposition des Beaux-Arts.

Mais, à calmer ces appréhensions, vient la ferme espérance que nous avons, de voir l'habituel appel fait par notre Société aux Pouvoirs publics, Municipalité, Département, État, trouver toujours le bon accueil des temps passés.

Une seule chose est regrettable. C'est de ne pouvoir installer l'Exposition dans le cadre qu'un homme de goût, notre éminent collègue Ludovic Gaillard, à jamais regretté, avait préparé, d'une manière toute spéciale, à l'intention de notre Société, dans la Salle des Fêtes de la rue Bodin.

La Commission administrative a fait toutes les démarches utiles pour amener l'administration de cette Salle à nous la concéder, selon les primitives promesses, pendant la période habituelle de nos Expositions. Les intérêts matériels de l'affaire, auxquels nous nous sommes heurtés, n'ont point permis que nous aboutissions.

Nous reviendrons donc à notre Galerie démontable, qui sera installée sur les magnifiques allées de Tourny.

La Commission administrative, animée d'une entière confiance dans les bons résultats du prochain Salon Périgourdin, s'inspirant des traditions acquises, s'attachera à le préparer avec tous les soins possibles, et il s'ouvrira à l'époque habituelle qui fut choisie, après mûres réflexions, comme la seule pouvant convenir aussi bien aux visiteurs qu'aux artistes exposants.

C'est ainsi, Messieurs et chers Collègues, que nous continuerons à remplir notre mission éducatrice en matière d'art, et à fortifier l'autorité et le prestige de notre œuvre.

Nos précédentes Expositions, par leur allure et leur valeur, ont laissé au milieu de nos populations une réputation méritée, s'étendant même au dehors et dans le monde des arts.

Il faut que la manifestation que nous allons préparer réveille avec plus d'intensité encore ce foyer d'art contemporain que, voici plus d'un quart de siècle, nous allumâmes en Périgord ; il le faut, afin que de sa chaleur et de son rayonnement soient toujours davantage réchauffés et éclairés les esprits alertes de nos concitoyens !

Périgueux, le 9 janvier 1913.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.



Les conclusions de ce Rapport, mises aux voix par M. le Président, ont été adoptées à l'unanimité. Des remerciements furent adressés au Rapporteur pour les soins apportés à son travail.

M. le Docteur Ladevi-Roche prit à son tour la parole au sujet du dernier Congrès des Sociétés Savantes ; avec le langage choisi qui lui est propre, il s'exprima en ces termes :

MESSIEURS,

A parler Art, aujourd'hui, sous n'importe quelle forme, Peinture, Sculpture, Littérature, à s'en occuper, à encourager ces hautes idéalités, comme s'efforce de le faire votre Compagnie, on se heurte à bien des obstacles. Combien peu d'esprits attentifs, combien rares les bienveillants. Le plus grand nombre, surpris par le tumulte des affaires, passent indifférents. D'autres, aux lèvres marquées d'un pli triste, secouent la tête, indiquant, par ce geste, leur décuoragement profond, l'irrémediable abandon des choses qui n'existent déjà plus. Si vous êtes assez heureux pour obtenir les confidences de ces grands désabusés, chez tous vous retrouvez la même pensée : L'Art se meurt, l'Art est mort. Nous n'avons plus ni Romanciers, ni Auteurs dramatiques, ni Penseurs, ni Poètes, ni Écrivains dignes de ce nom. En venant à la Peinture, à la Sculpture, mêmes exclamations, même découverte du Néant qui nous environne, nuit profonde, où disparaissent peu à peu les derniers rayons de ce splendide Soleil de l'Art qui illumina si longtemps l'Humanité tout entière. Les Princes de la pensée, les Pascal, les Corneille, les Voltaire, les Chateaubriand, les Balzac, les Lamartine ne sont plus. En face de ces grandeurs, comment parler des vaines poussières qui déshonorent les Bibliothèques d'aujourd'hui. Autrefois Bologne, comme la Grèce antique, vit avec les Giotto, les Botticelli, les Signorelli, fleurir le véritable art de la Peinture, aspiration suprême vers l'infini. Qui donc y pense aujourd'hui et comment appeler Art une industrie savante faite, tout au plus, comme celle des couturiers à la mode du jour, pour mettre en esplanade les corps mal ordonnés de quelques favorites de la Fortune. L'Art est mort et bien mort. Qui donc, nouveau Christ, aurait le pouvoir divin, capable de faire sortir du sépulcre, ce Lazare qu'enserrent à son tour les bandelettes du tombeau.

Si vous leur objectez nos Musées, les œuvres de nos artistes qui les décorent, les marques de faveur des Gouvernements si nombreuses et si méritées venant couronner la carrière de tant d'hommes de nos jours illustres par les lettres et les arts, enfin les hauts prix qu'atteignent aux enchères les œuvres de nos peintres et de nos sculpteurs, comme les grandes fortunes des écrivains et des artistes modernes, ces esprits, obstinément hypnotisés par leur idée de Décadence artistique, ne sauraient être touchés par d'aussi graves raisons.

Que leur importe les décorations pompeuses qui couvrent la poitrine des Princes de l'Art. A doré une vulgaire maison, des fondations jusqu'au faite, la transforme-t-on en coupole des Invalides ? Si les Musées sont encombrés des œuvres des artistes du jour, pourquoi en conclure qu'ils renferment des chefs-d'œuvre et quant aux prix extravagants qu'atteignent aux ventes publiques tant de toiles hier ignorées, aujourd'hui enflées par le souffle inconstant de la mode, depuis quand l'argent des Princes du pétrole ou des cuirs a-t-il suffi pour appeler à l'immortalité les œuvres insignifiantes de peintres plus insignifiantes encore. Enfin pour rendre plus sensible la Décadence de l'Art moderne, ils énumèrent longuement les ridicules tentatives de renouvellement, de rajeunissement de l'Art, ces Macédoines de couleurs que, sous prétexte d'innovations, les Cubistes, les Tubistes, les Pointillistes, comme en littérature les Chatnoiresques ou les Décadents, voudraient imposer à un public aussi simple que naïf.

Messieurs, sans doute dans ces plaintes, ces lamentations, clamours d'âmes véritablement épries de l'Art, le reflétant dans ce qu'il a de plus élevé et de plus pur, tout n'est pas mensonge. L'Art, ce rameau d'or, que beaucoup ont entrevu, que si peu ont cueilli, demeure aujourd'hui, comme autrefois, à des hauteurs inaccessibles au vulgaire. Combien quand même, à tous les âges, intrépides pèlerins, partis à sa recherche, que d'esprits élevés l'ont entrevu, que seule la mort a pu empêcher de l'atteindre. Depuis ces artistes mystérieux dont les cavernes du Périgord nous ont conservé les Sculptures et les Peintures, jusqu'aux Princes du ciseau et du pinceau du jour, quelle admirable théorie de génies illustres, qu'ils soient de Grèce, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne ou de France. Ciel incomparable aux innombrables étoiles où brillent d'un éclat singulier les Phidias, les Praxitèle, les Giorno, les Michel-Ange, les Rembrandt, les Albert Durer, les Velasquez, les Philippe de Champagne, les Poussin, les David, les Ingres, les Puvis de Chavannes. Ça et là quelques nuages qui passent, courts instants où le ciel s'assombrit, pour se découvrir quelques moments après, plus éclatant de lumière.

Ces plaintes sur l'Art décroissant ne datent pas de nos jours. Elles sont de tout temps ; furent-elles jamais sérieusement fondées. A dire que Raphaël manque d'idéal, que Miquel-Ange n'interpréta bien que le muscle, que Rembrandt ignora le dessin, enfin que nos artistes d'aujourd'hui sont impuissants à traduire fidèles les grandes scènes de l'Humanité, à qui le persuadera-t-on. Et quels temps plus que le nôtre fut fertile en admirables chefs-d'œuvre. Si la France tient le premier rang, ne l'a-t-elle pas justement mérité. Regardons autour de nous. Garnier élève à la musique l'admirable temple qui s'appelle l'Opéra, et Carpeau l'illustre de ce ciseau qui sait donner au marbre la vie, le mouvement et la cadence. Nos cités se peuplent de statues qui font à juste titre l'envie et l'admiration de l'étranger. Où trouver de plus belles compositions que celles qui décorent les hémicycles de la Sorbonne, de l'École des Beaux-Arts et de la coupole du Panthéon.

Longtemps les siècles écoulés, depuis l'invasion des Barbares jusqu'à la Renaissance, ont été considérés comme de longs jours de mort profonde où la Pensée humaine et l'Art s'étaient endormis, surpris par un sommeil léthargique. Il en était de ces époques lointaines comme des âges Préhistoriques. Mal connus, mal étudiés, ils apparaissaient fabuleux chargés de la nuit impénétrable des temps. Aujourd'hui quel changement : Des chercheurs obstinés ont pénétré ces ténèbres. Hardis plongeurs, ils sont allés chercher à travers les flots des jours écoulés les trésors engloutis dont personne n'avait souvenir et grâce à eux tout un monde merveilleux a reparu. Ces sarcophages de marbre si heureusement décorés, ces chapiteaux Romains, ces ivoires sculptés, ces mosaïques, ces bijoux cloisonnés, ces pierres tombales aux incrustations d'onyx et de cuivre, ces armes si ingénieusement décorées, ces missels aux incomparables enluminures, quel musée serait assez vaste pour contenir tant de merveilles. On croyait à ces époques l'Art disparu, et on le retrouve plus raffiné, plus subtil, plus près de la perfection qu'il ne le sera peut-être jamais. N'essayons pas d'opposer ces temps disparus aux nôtres. Vains travaux, inutiles efforts. Chaque époque a son génie et c'est le privilège de l'Art, étant toujours lui-même, de se renouveler incessamment.

Ainsi l'Art n'est mort à aucune époque, pas plus autrefois qu'aujourd'hui, et ceux qui psalmodient tristes ses funérailles sont-ils mieux fondés quand ils parlent avec mépris des décorations des artistes et du haut prix des œuvres d'aujourd'hui.

Les Gouvernements s'honorent justement lorsque par des signes sensibles ils désignent au respect des foules les hommes dont les œuvres illustrent la Patrie. Sans doute ces témoignages de haute

estime et de reconnaissance ne sauraient ajouter à la valeur des peintres, des écrivains, des sculpteurs. Elles ont un mérite incontestable. Elles engagent tous les bons esprits à étudier sérieusement les œuvres des maîtres désignés à leur respect et à tacher de les suivre dans la voie triomphale qu'ils ont eu le bonheur d'ouvrir et de tracer.

Quant au prix élevé qu'atteignent les œuvres des grands peintres modernes, les Rousseau, les Millet, les Meissonier, les Degas, il est faux de représenter ces œuvres si intéressantes comme uniquement disputées aux enchères par les milliardaires d'Amérique, plus jaloux d'effacer l'Europe par leur luxe que de doter leur patrie d'œuvres sans prix. A ces enchères mondiales de la Cité de lumière, les musées du monde entier sont représentés. Pas de capitale qui, bien avertie, n'envoie de représentants afin de pouvoir, chacun suivant ses moyens, enrichir les collections précieuses de Londres, de Madrid, de Saint-Pétersbourg ou de Paris, de quelque nouveau joyau portant la signature d'un des princes du Pinceau. Heureux les Représentants auxquels la munificence de l'État, ou des particuliers, permet d'emporter de haute lutte un de ces chefs-d'œuvre tant convoités. Sans doute, il faut regretter qu'en pareille aventure l'argent favorise parfois plus tôt les particuliers que les cités. Mais il n'en reste pas moins acquis que le feu des enchères est alimenté bien plus par les véritables connaisseurs que par la foule argentée des milliardaires.

Enfin un dernier argument cher aux pessimistes, aux prophètes de la décadence de l'Art. Quand on voit nos expositions envahies par les œuvres tapageuses des Impressionnistes, des Tubistes, des Cubistes, des Réalistes, combien d'autres encore, n'est-ce pas là un signe irrécusable de la décadence de l'Art. Ces herbes folles qui menacent de tout envahir, où donc leurs racines sinon dans les fentes des ruines, dans les pierres disloquées des tombeaux. Mauvaises raisons aussi frivoles que tous les autres arguments inutilement invoqués.

Les Novateurs, qu'ils soient de Philosophie, de Politique, d'Architecture ou de Peinture, ont de tout temps existé. A chaque siècle se rencontrent de hardis esprits, épris d'idées nouvelles, ardents à les répandre, à hâter leur triomphe. Parmi ces prétendus rénovateurs de la pensée humaine, combien de fous, combien rares ceux doués d'un véritable génie. Seul, le temps est capable de départager l'ivraie du bon grain. Les vains projets périssext d'eux-mêmes quoiqu'on fasse pour prolonger leur vie artificielle. Seuls les puissants Rénovateurs demeurent vainqueurs des jours, des coalitions ridicules acharnées en vain à leur perte. Ne demandons pas aux

Pouvoirs publics, comme le voudraient quelques faux esprits, de persécuter, quels qu'ils soient, les Novateurs. Laissons à la liberté le soin de disperser les poussières inutiles. Les marbres et les bronzes, les idées, les chefs-d'œuvre du pinceau, bronzes aussi, n'ont rien à craindre des orages passagers.

Comme en littérature, où tant d'écrivains de non-valeur essayent de se faire un nom en osant des tournures de phrase et des états d'âme impossibles, en peinture on rencontre aussi des hommes qui, n'ayant ni dessin, ni couleur, ni sentiment artistique, espérant en la crédulité des foules inconscientes, osent, sous le nom de tableaux, d'incohérents assemblages de couleurs que le premier venu pourrait produire en salissant une toile des résidus de la palette. Faut-il s'en plaindre, fant-il s'en fâcher? Peine inutile. Le public, plus avisé que ne le voudraient ces prétendus novateurs, fera bonne justice de leurs burlesques tentatives. Et qui sait, au milieu de ces débris informes qu'attend le tombereau du déblayeur, peut-être à les remuer trouvera-t-on quelque perle capable de compenser au-delà les ennuis d'une inlassable tolérance. Tout n'a pas été dit, tout n'a pas été trouvé en peinture, pas plus qu'en aucune autre branche des connaissances humaines. Peut-être pourra-t-on tirer un jour de l'assemblage heureux des couleurs une harmonie capable de traduire des sentiments aussi délicats, quoique imprécis, que ceux qu'interprète la Musique. Ouvrons donc libre aux chercheurs les barrières, réjouissons-nous du grand nombre des Explorateurs et réservons les Couronnes à ceux qui atteindront le pôle de l'Art.

Messieurs, ce n'est pas dans le bruit des discussions, dans le tumulte des controverses, pas plus que dans les vains applaudissements des foules qu'il faut chercher pour l'Art, auquel votre Société est dévouée tout entière, les éléments qui doivent le fortifier et le développer. La grande paix, l'oubli des préoccupations vulgaires, voilà le milieu favorable au grandissement de l'Art, comme de toute science. Tournons les yeux vers les grands travaux des Sociétés Savantes auxquels prennent part tous les ans vos délégués. Là s'arrêtent les tumultes de la place publique, les réclames mensongères d'une presse avide de nouvelles capables de l'enrichir, et aussi les bruits charlatanesques des comédiens de bas étage cherchant à attirer autour de leurs tréteaux de futiles curieux. A contempler ces sages réunis dans leurs assises annuelles, disputant paisibles, sans ambition de gloire et de fortune, les plus grands problèmes qui intéressent l'humanité, on revoit en pensée les grandes peintures dont Puvis de Chavannes a illustré le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Bois sacré, dont n'approche pas le vulgaire, où les Divinités mystérieuses distribuent aux privilégiés de l'intellectualité le feu sacré des Sciences et des Arts,

Suivant l'alternance régulière, coutume bientôt séculaire, le 50^e Congrès des Sociétés Savantes s'est ouvert cette année à Paris le mardi 9 avril 1912. Grand serait l'embarras de votre délégué s'il devait faire passer sous vos yeux tous les sujets traités au Congrès, œuvre capable, par ses simples compte-rendu, d'occuper une place considérable dans nos Bibliothèques. Surpris par l'immensité des constellations du ciel, les astronomes ne peuvent nous entretenir que des étoiles de première grandeur. Votre Rapporteur ne saurait faire mieux, choisissant parmi tant de feux étincelants de la pensée humaine, ceux qui doivent les premiers attirer vos regards.

Poursuivant, sans se lasser, les fouilles si intéressantes qu'ils ont entreprises pour restituer l'antique Alésia, M. le Docteur Epery et le Commandant Espérandieu ont mis à jour le rempart Gaulois de la Cité, boulevard des Gaules, formé de poutres et de traverses de chêne assemblées dans l'œuvre au moyen de clous de vingt-cinq centimètres de long. Ainsi tombe l'opinion erronée qui ne donnait autrefois à Alésia pour toute défense qu'un simple mur bien incapable d'arrêter l'effort soutenu des assiégeants. Cette campagne de recherches de 1912 a été aussi fertile en découvertes, en débris de toute espèce, dont quelques-uns offrent le plus vif intérêt. Tête de Mercure, stèles funéraires, restes d'inscriptions, fibules émaillées, ex-voto de pierre et de bronze, objets attestant la grande activité artistique Gallo-Romaine, qui depuis la réunion de la Gaule à l'empire Romain jusqu'à l'invasion des Barbares, n'avait cessé d'animer notre belle contrée.

M. Audouin, professeur à la Faculté de Poitiers, donne lecture d'une charte communale octroyée aux habitants de Poitiers, par Aliénor d'Aquitaine, 1199. Cette charte ne fait que confirmer les anciennes libertés de la ville, ce qui prouve que dans notre pays la plupart des agglomérations importantes n'avaient cessé de vivre sous le régime municipal de Rome. Cette étude est intéressante puisqu'elle marque dans un pays voisin du nôtre la survivance, au milieu des plus grands bouleversements, comme chez nous, des franchises communales.

M. Georges Hamand s'élève avec raison contre la distinction artificielle que l'on voudrait établir entre l'Art proprement dit et l'Art industriel. Le grand A et l'Art avec un petit A. Sans doute la reproduction industrielle de décorations, tombées depuis longtemps dans le domaine public, ne présente au point de vue de l'art aucun intérêt ; mais à côté, combien de travaux intéressants dus à de modestes artistes, qu'il s'agisse de mobilier ou d'ornementation, peu importe la destination de ces œuvres, pourvu qu'elles aient toutes un caractère original et personnel. M. Georges Hamand s'élève

avec raison contre la législation actuelle qui n'assure pas à leurs auteurs, artiste ou simple artisan, la propriété de leurs œuvres.

Notre compatriote, M. Joseph Durieux, dont les communications à chaque Congrès sont si justement appréciées, nous donne cette année un mémoire fort curieux sur Napoléon au pont d'Arcole. Il résulte de cette communication que Napoléon tombé dans les marais de l'Alpone, en dirigeant l'attaque contre les Autrichiens, ne dut son salut qu'aux simples grenadiers qui l'entouraient et non aux officiers généraux de sa suite comme le veut la légende. A signaler le cri héroïque du sergent Boudet, qui tombant, percé d'une balle, en défendant son chef, expire en prononçant ces simples mots : « Il vaut mieux que ce soit moi que le Général. » Où trouver dans notre histoire, un plus bel exemple chez les plus humbles, du dévouement militaire.

M. Etienne Deville, bibliothécaire à Evreux, fait connaître au Congrès les pierres tombales des abbés de l'abbaye de Bec, XV^e siècle. Ces pierres présentent des incrustations de marbre, de cuivre et de bronze, dont les artistes lapidaires de cette époque ornaien les monuments funéraires et dont il serait peut-être heureux de s'inspirer aujourd'hui.

M. de Goy, secrétaire de la Société des Antiquaires de Bourges, communique au Congrès le résultat des fouilles opérées à St-Ambroise en Berry. Un grand nombre de stèles funéraires, quelques statues se rapportant à des divinités municipales, ont été mises à jour. Ces tombeaux avaient été élevés à la mémoire de simples artisans, des laboureurs, des armuriers, des orfèvres, des marchands de liquides. D'où proviennent ces débris. A l'origine ils paraissent avoir été élevés tout le long d'une grande voie provinciale. Plus tard, ils servirent à la construction de nouveaux bâtiments et ces édifices ayant disparu à leur tour, c'est ce qui explique leur amoncellement en cet endroit. Cette communication montre que là, comme à Périgueux, comme sur toute la surface de la Gaule, vers la fin du cinquième siècle, les matériaux des temples, des basiliques, des colysées, des nécropoles furent universellement utilisés pour la construction des nouveaux édifices.

M. Poulain, membre de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques à St-Pierre-d'Antis (Eure), lit un rapport sur un petit temple qu'il a découvert à Saint-Aubin-de-Gaillon (Eure). De ce temple ou fanum restent deux enceintes concentriques rectangulaires. La construction mesurait 17 mètres de long sur 15 de large. La première enceinte supportait des colonnes. Un portique régnait autour de la cella. On accédait au portique par un escalier de six marches. Les murs étaient constitués par un blocage revêtu du petit appareil.

Parmi les débris, à signaler des briques à rebord, des fûts de colonne, des traces de stuc, des objets de bronze, des clous de fer, enfin des ex-voto figurés par des hachettes en silex, des oursins fossiles et des monnaies allant de Claude à Constance II. En écoutant la description de ce petit temple, on est frappé de sa ressemblance avec le monument de Vésone. Les nombreuses briques à rebord indiquent qu'il était recouvert au moyen d'une charpente en bois, ce qui devait exister au temple de Vésone. Les clous de fer pourraient bien avoir servi, comme à Périgueux, à soutenir un revêtement de marbre.

M. Jules Beaupré entretient le Congrès de deux fers de chevaux recueillis dans un grand tumulus de Haroué (Meurthe-et-Moselle). On avait cru jusqu'ici que l'adaptation de fers garnis de clous aux pieds des chevaux n'avait commencé que vers le XII^e siècle. Il est certain que les Grecs, les Romains, d'après les groupes équestres et les bas-reliefs que nous possédons, n'eurent jamais recours au fer pour consolider la corne des chevaux. Si les fers trouvés dans les fouilles du tumulus sont de la même époque que cette sépulture, la découverte de M. Beaupré présente un grand intérêt, puisqu'elle nous apprend que le ferrage des chevaux a été, pratiqué de tout temps chez les Gaulois et les Germains.

M. Coquelle, membre résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques, fait une communication intéressante sur les objets mobiliers classés en Seine-et-Oise pendant les années 1909-10-11. D'après ce classement, on peut suivre le mouvement artistique dans cette contrée. Le XII^e siècle donne deux statues de pierre : saint Pierre et saint Paul, aux longs vêtements plissés. Au XIII^e nous ne rencontrons que quelques dalles funéraires, des cuves baptismales et une statue en pierre de la Vierge, représentée assise. Au XIV^e les statues de la Vierge deviennent fort nombreuses, on en compte jusqu'à onze ; il faut y joindre deux statues funéraires de chevaliers. C'est à la même époque qu'il faut rapporter les peintures murales du Palais de Justice d'Etampes. Le XV^e siècle fournit une belle statue de la Vierge et un groupe en pierre : Vierge, Jésus, Anges. Le XVI^e siècle se fait remarquer par le faire de ses nombreuses statues. Style de transition. Le Gothique disparaît pour faire place à la Renaissance ; les vitraux à ce moment apparaissent nombreux, ainsi que les sculptures sur bois. Au XVII^e siècle, ce qui frappe dans la production artistique, ce sont les nombreuses chaires, les lutrins, les stalles sculptées. Au XVIII^e, sauf le tombeau de Catinat à Saint-Gratien, on ne rencontre plus aucune œuvre artistique digne d'être classée, pas plus qu'au XIX^e. On voit par cet aperçu que le XVI^e siècle est de beaucoup le plus riche en œuvres artistiques. Il serait à désirer

qu'il fût fait pour notre province du Périgord, un travail aussi intéressant. Il permettrait de connaître exactement les œuvres classées et l'époque qui fut la plus propice au développement de l'Art dans notre pays.

Messieurs, depuis l'origine des Sociétés Savantes, dont la première idée revient à Guizot, il y a déjà un demi-siècle, que de chemin parcouru. D'abord quelques faibles lueurs, quelques rares esprits de bonne volonté, réunis pour prêter leur concours aux grands corps savants de la Capitale ; et puis peu à peu cette pâle lueur grandit, se développe et devient ce que vous la voyez aujourd'hui, le Phare étincelant, éclairant d'un jour qui ne cesse de croître les brouillards encore trop épais qui ombrent nos provinces. Sans bruit, dans le silence, cher à tout cabinet d'étude, des hommes modestes apportent chaque année au Congrès les résultats de leurs recherches et grâce à eux, d'immenses travaux, qui nous frappent d'étonnement, sont accomplis. L'Archéologie, qui mieux que les mémoires des temps, nous donne l'histoire de notre pays, la Géologie qui en anatomisant notre planète nous en fait connaître et la structure et les éléments, la Paléographie qui permet de remettre au jour les vieux documents oubliés, toutes ces admirables connaissances humaines sont largement représentées aux Sociétés Savantes. Une nouvelle science est venue s'y ajouter, il y a peu de temps. La Préhistoire qui, en ouvrant des horizons immenses sur les premiers jours de l'humanité, nous permet aujourd'hui d'apprécier sainement, en dehors des fables et des légendes, l'origine des sociétés humaines. Cette étude des populations primitives qui occupèrent notre sol, nous touche tout particulièrement. Où trouver en France, dans le monde entier, un sol plus fertile que le nôtre en souvenirs de ces civilisations lointaines, à jamais disparues et si longtemps ignorées. Grâce aux cavernes du Périgord, aux débris de toute sorte qu'elles renferment, nous pouvons revivre la vie des mondes primitifs dont la connaissance est si nécessaire à l'histoire du monde. Étude chère tout particulièrement au monde des arts. Dessins, fresques, sculpture, peinture, tous les arts dont les civilisations les plus avancées s'hororent, aujourd'hui, furent familiers à cette antique race. Nous ne pouvons connaître ce grand mouvement artistique que par des restes mutilés par les temps ; mais à en juger par ces fragments si incomplets, combien d'œuvres admirables durent sortir des mains de ces incomparables artistes.

Ainsi, aussi loin que le flambeau des chercheurs peut projeter sa lumière sur l'humanité, nous trouvons l'homme passionné pour les choses de l'Art. Au Mexique comme en Egypte, à Athènes comme à Rome, aux Indes source des peuples, sur notre antique sol Gaulois,

dès que la pioche remue le sol, on en voit sortir les vestiges sacrés de la pensée humaine, redisant l'idéal de la beauté, entrevu et toujours poursuivi. Malheur aux peuples, demeurés par une fatalité mystérieuse étrangers aux choses de l'Art. Les peuplades errantes d'Afrique, pour qui l'art n'a jamais existé, si le soleil de la civilisation vient à les frapper, n'en peuvent supporter l'éclat et le monde Musulman, rebelle quoiqu'on ait voulu prétendre, à tout sentiment artistique, malgré son long contact avec la civilisation du vieux monde, redescend aujourd'hui dans la nuit du tombeau.

Loin donc de nous ces pensées de découragement qui assaillent aux heures mauvaises les artistes ; repoussons-les, continuons, plus fermes de jour en jour, l'œuvre à laquelle nous nous sommes voués, la défense de tout mouvement artistique dans notre pays, partout où il se rencontre.

N'y sommes-nous pas naturellement portés par le développement, le succès toujours croissant de notre Société, par les travaux si importants des artistes de notre région. Au Salon de cette année que d'œuvres reçues, que d'artistes nouveaux appelés à bénéficier de la juste célébrité qui s'attache aux toiles admises au Salon de l'année : Aviat avec le portrait de Monseigneur Marty, évêque de Montauban, et un deuxième portrait. Félix « dans le Vague ». De Maleville : un village en Sarladais. Rivet : Jehan de Chelles, statue bois. Bernard Bertoletti : « Le vieux forgeron », un portrait. M^{me} M. Delpal : une miniature. Chaumont admis pour la première fois : « Étang de Born ». Pour tous ces artistes, nos compatriotes, l'admission au Salon est une juste consécration de leur talent, dont nous devons être fiers. Notre Musée, grâce au dévouement inlassable de son Conservateur, ne cesse de voir chaque année croître ses collections si précieuses ; enfin l'Exposition de 1913, que prépare notre Société, représentée par son zélé Secrétaire, s'annonce comme plus riche encore en œuvres de mérite que ses sœurs ainées pourtant si remarquées. Quelle meilleure réponse à faire à ceux qui ont toujours sur les lèvres la Décadence de l'Art.

Messieurs, ceux qui, vaincus par la vérité, n'osent parler de Décadence, reprochent aux artistes de notre temps de s'attarder aux œuvres légères, d'ignorer les grandes scènes de l'histoire, les sujets qui renferment ce que l'humanité a de plus élevé. L'Art est assez grand, assez vaste pour donner place à tous les talents, aux plus humbles comme aux plus sublimes. A raconter l'histoire familiale de son temps, comme l'ont fait tant de peintres illustres, pourquoi déchoir. Les Poètes, les Littérateurs, les Musiciens, en abordant des sujets vulgaires, les ont transfigurés, nous ont donné des œuvres exquises. Il en est de même des bons peintres. Qui de nous

ne serait jaloux de posséder les toiles familières de Goya et que penseur ne s'arrête au Vatican devant les compositions de Callot racontant, dans leur triste naïveté, les malheurs de la Guerre. L'Art purifie tout, là où il passe rien ne reste vulgaire. A lui vraiment le rôle attribué aux fées d'autrefois, dont la baguette magique transformait les plus vils objets en purs diamants. Lui seul, là où la parole est impuissante, crée en nous un monde d'idées d'une merveilleuse grandeur. Qu'il s'agisse de Religion, de Patrie, c'est l'Art qui demeure seul le véritable interprète de ces grands sentiments sans lesquels les Sociétés ne sauraient vivre. Pas un soldat qui, mis en face des œuvres du regretté Detaille, ne sente soudain sourdre en lui la ferme volonté de combattre pour la Patrie. Pas un d'entre nous, qui devant ces chefs-d'œuvre ne voit apparaître, vivante, à ses yeux, la grande image de la France immortelle.

F. LADEVI-ROCHE.

De vifs applaudissements soulignent les belles pensées de l'orateur. M. le Président, fidèle écho de l'Assemblée générale, remercie chaudement M. le Docteur Ladevi-Roche pour le rapport qu'il vient de faire : véritable et instructive conférence d'art que tous les sociétaires seront heureux de lire dans le Bulletin.

M. le Président annonce que le prochain Congrès des Sociétés Savantes aura lieu, cette année, à Grenoble, et que la Session spéciale des Sociétés des Beaux-Arts des départements continuera à avoir ses assises à Paris, à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts.

L'Assemblée délègue, pour représenter la Société à ces réunions, MM. le Docteur Ladevi-Roche, Pasquet, Soymier, Darnet, Roudergues et F. Blois.

Conformément à la proposition contenue dans le rapport annuel, fait au nom de la Commission admi-

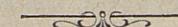
nistrative, la prochaine Exposition des Beaux-Arts de la Société s'ouvrira dans le courant du prochain mois de mai, sur les allées de Tourny.

L'ordre du jour, ainsi épousé, M. le Président lève la séance à vingt-deux heures.

Périgueux, le 9 janvier 1913.

Le Secrétaire général,

A. BERTOLETTI.



LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne
pour l'année 1913

Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,
Le PRÉFET de la Dordogne,
L'ÉVÈQUE de Périgueux et de Sarlat,
Le MAIRE de Périgueux,
Le Baron F. DE LA TOMBELLE, M° I., ancien
Vice-Président effectif de la Société.

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

BUREAU :

Président..... M. le Docteur J.-J. PEYROT, M° C.
Vice-Présidents... { M. le Marquis G. DE FAYOLLE.
 M. G. SARAZANAS.
Secrétaire général. M. A. BERTOLETTI, M° I.
Secrétaire adjoint. M. L. DANIEL, M° A.
Trésorier..... M. L. HEPPER.

MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET, M° I.
F. LADEVI-ROCHE.
P. MAURAUD, M° I.
C. BRECHT, M° O.
L.-P. RÉGHÉERE, M° .
P. COCULA, M° A.

LISTE DES SOCIÉTAIRES

Membres perpétuels (1) :

MM. JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate
(Calvados).
GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-
Halle, à Périgueux.
CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la
Société, à Monaco (Principauté de Monaco).
M^{me} ARMAND DE LACROUSILLE, allées de Tourny,
à Périgueux.
Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, M° C., Sénateur,
membre de l'Académie de Médecine, 33, rue
Lafayette, à Paris.
GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de
Vésone, à Périgueux.

Membres Fondateurs :

MM. JEAN-JOSEPH ADISSON, entrepreneur de charpen-
terie, 6, place de la Cité, à Périgueux.
Le Docteur PAUL AKA, 23, rue du Palais, à Péri-
gueux.
JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, M° , M° A, président de
la Chambre de Commerce de Périgueux.
ACHILLE AUCHÉ, chevalier du Mérite agricole,
chirurgien-dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.
JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à
Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.
JEAN-RENÉ BARDON, M° A, chevalier du Mérite
agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers,
39, rue Gambetta, à Périgueux, et à Sainte-Orse
(Dordogne).

(1) Les Membres perpétuels qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des Membres fondateurs.

MM. PAUL BEAU, entrepreneur, 6, 8, 10, rue Lafayette, à Périgueux

GEORGES BELINGARD, 9, place de la Clautre, à Périgueux.

M^{me} la Comtesse DE BÉON, née INES-MERCEDES DE SANZ, 57, avenue Kléber, à Paris, et château de Goudeau, par Périgueux.

MM. PASCAL BERGADIEU, préposé en chef de l'Octroi, 24, rue Thiers, à Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI, ♀ I., professeur de dessin, 73, rue des Barris, à Périgueux.

PAUL-JOSEPH BEYNIER, agent voyer d'arrondissement, à Bergerac (Dordogne).

ÉDOUARD-FERNAND BITARD, à Mensignac Lachapelle (Dordogne)

FERNAND BLOIS, 28, rue de l'Horticulture, à Périgueux.

RENÉ BOISSARIE, avocat, 28, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

GASTON BONNET, *, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

LÉO BORNE, * O., officier d'administration principal en retraite, 2, rue Saint-Simon, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, ♀ A., chevalier du Mérite agricole, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, ♀ I., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES BRECHT, * O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GABRIEL BRETON, chevalier du Mérite agricole, négociant, rue Béranger, à Périgueux.

GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.

MM. PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe et boulevard du Petit-Change, à Périgueux.

L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux, et à Bergerac (Dordogne).

LÉON-EUGÈNE BUFFETEAU, avoué licencié en droit, rue du Palais, à Périgueux.

ROGER BUISSON, ♀ I., ancien directeur de l'Agence du *Phénix*, rue des Commeymies, à Périgueux.

M^{me} MARIE CHALAUD, artiste peintre, rue Barbacane, à Périgueux.

MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cires-lès-Mello (Oise).

FRANÇOIS-MARCEL CHAPOTEL, agent général d'assurances, 25, boulevard de Vésone, à Périgueux.

HENRI CHASTENET, *, négociant, 2, rue du Port et rue de Metz, à Périgueux.

JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port et rue de l'Horticulture, à Périgueux.

RAOUL-GASTON CHATEAU, ♀ I., professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.

ÉMILE CHAUMONT, artiste peintre, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.

FRANCISQUE CHAUX, industriel, Castel-Pessard, rue Paul-Louis-Courier, à Périgueux.

JEAN CHEVALIER, 12, rue Jacques-Emile Lafon, à Périgueux.

PAUL COCULA, ♀ A., architecte, 17, rue Bodin, à Périgueux.

CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).

EUGÈNE COURBATÈRE, ♀ I., sculpteur-décorateur, 35, rue Servandoni, à Bordeaux (Gironde).

MM. FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.
PIERRE CROS, 17, place de la Cité, à Périgueux.
Le Docteur CROZET, rue du Quatre-Septembre, à Périgueux.
CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
JEAN-LOUIS DANIEL, ♀ A., architecte, ancien directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.
MAXIME DANNERY, ♀ A., chevalier du Mérite agricole, architecte, rue des Mobiles de Coulmiers, à Périgueux.
GEORGES DARNET, ♀ A., artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.
PAUL DAVEZAC, greffier du Tribunal de Commerce, 21, rue Lamartine, à Périgueux.
Le Docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.
ARMAND DELMON, ♀ A., capitaine des Sapeurs-Pompiers, tapissier décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux.
HENRI DESCHAMPS, ♀ A., chevalier du Mérite agricole, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.
LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.
ROBERT DESSAL-QUENTIN, artiste peintre, 22, rue Béranger, à Périgueux.
EUGÈNE DORSÈNE, ♀ I., photographe, allées de Tourny, à Périgueux.
GUSTAVE DOSE, ♀ I., professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.
FRANÇOIS DUBOST, ♀ A., sous-directeur des Contributions indirectes, à Saintes (Charente-Inférieure).
LÉOPOLD DULAC, industriel, 24, rue Gambetta, à Périgueux.

MM. JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.
AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Gambetta, à Périgueux.
ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux.
GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.
PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.
ÉMILE DUSSAUX, ♀ I., entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.
M^{me} La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.
MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux (Gironde).
Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ A., 8, place du Palais, à Périgueux.
ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.
Le Comte HUMBERT DE FALVELLY, château de la Marthonie, par Saint-Jean-de-Côle (Dordogne).
L'Abbé A. FAURE-MURET, 4, rue Saint-Front, à Périgueux.
Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
M^{me} La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne).
M. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.
M^{lle} JEANNE FERMINET, 18, rue de Strasbourg, à Périgueux.
MM. FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.

MM. RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, * O., 11, rue Marignan, à Paris.

GASTON FRACHET, 37, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, ♀ I, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.

ERNEST FRENET, *, ♀ I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.

M^{me} LUDOVIC GAILLARD, née d'ABELLO, 14, boulevard Vésone, à Périgueux, et 9, avenue Mercédès, à Paris.

MM. JEAN GAUTHIER, entrepreneur, 3, rue de La Rolphie, à Périgueux.

GEORGES GAUTIER, *, capitaine territorial, doreur-miroitier, 7, rue des Chaînes, à Périgueux.

ERNEST GAY, *, syndic du conseil municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.

M^{me} MERCEDES DE GOMEZ-PIZANO, 57, avenue Kléber, à Paris, et château de Goudeau, par Périgueux.

MM. HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.

EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST GUILLLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.

AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V^e.

PAUL HENIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.

LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayetté, 19, à Périgueux.

JOSEPH LABASSE, industriel, à Saint-Astier (Dordogne).

MM. ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.

EMILE LACHAUD, industriel, 9, rue Combe-des-Dames, à Périgueux.

ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.

M^{me} EUGÉNIE-GABRIELLE LACOSTE, 28, rue Gambetta, à Périgueux.

MM. LOUIS LACOSTE, président du Tribunal de Commerce, négociant, 12, boulevard de Vésone, Périgueux.

Le Docteur CHARLES LAFON, 6, rue du Quatre-Septembre, à Périgueux.

Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).

DANIEL DE LAGE DE LOMBRIÈRES, avocat, à Casseneuil (Lot-et-Garonne).

ERNEST LASSAIGNE, ♀ A, banquier, 2, rue Bodin, à Périgueux.

FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 79, avenue de Breteuil, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).

Le Docteur PAULIN DE BROU DE LAURIÈRE, *, ♀ I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.

MM. PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, ♀ A, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Saint-Pantaly-d'Ans, par Cubjac (Dordogne).

LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue de la Clarté, à Périgueux.

Le Comte EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

- M^{me} La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.
- MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).
- GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).
- Le Comte LUCIEN DE MALEVILLE, 27, avenue d'Antin, à Paris.
- LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.
- RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.
- M. MANUEL MATOSÉS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).
- M^{me} AMÉLIE JEANNE MAUMONT, rue Bodin, à Périgueux.
- MM. PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, 11, rue de la Miséricorde, à Périgueux.
- EUGÈNE-FRANÇOIS MAUREL, ♀ I, officier du Mérite agricole, secrétaire général de la Dordogne, rue de la République, à Périgueux.
- ERNEST-JACQUES MAZURIER, pharmacien de 1^{re} cl., 2, place de la Gendarmerie, à Ribérac (Dordogne).
- ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.
- ÉDOUARD MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.
- ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combès des Dames, à Périgueux.
- GEORGES MONMARSON, ♀ A, pharmacien, 5, place de la Mairie, à Périgueux.
- HENRI MONTASTIER, négociant, rue Taillefer, à Périgueux.

- MM. MARC MURAT, ancien juge au Tribunal de Commerce, industriel, 16, rue Bodin, à Périgueux.
- PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.
- HENRI NÉGRIER, avoué, rue Fournier-Lacharmie, à Périgueux.
- Le Baron HENRI DE NERVAUX-LOYS, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et château des Bories, par Trélissac (Dordogne).
- M^{mes} NOÉMIE OBIER, 10, rue Bodin, à Périgueux.
- JUSTINE PABOT-CHATELARD, à Brognac, par Javerlhac (Dordogne).
- M^{lle} MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.
- MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.
- SCYLLA PARLANGE, greffier à la Justice de Paix, 44, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- JEAN-GEORGES PASQUET, ♀ I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- LÉON PAUTAUBERGE, ♀ I, maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.
- Le Docteur PERROMAT, 100, rue Gambetta, à Périgueux.
- LOUIS PEYNAUD, ♀ A, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.
- Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, ♀ C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).
- EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.
- ROBERT PORENTRU, ♀ I, dentiste-médecin, 27, boulevard Montaigne, à Périgueux.
- LOUIS PORTAS, photographe, 32, rue Gambetta, à Périgueux.

- MM. CHARLES-HENRI POUYAUD, [¶] A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.
- AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.
- JOSEPH PRADIER, 3, rue Arago, à Périgueux.
- GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).
- Le Comte HENRI DE REGANHAC, 6 bis, boulevard Pereire, à Paris.
- LOUIS-PAUL RÉGHÉERE, *, capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.
- FERNAND REQUIER, maire de Castelnau-Fayrac (Dordogne), et 30, avenue Bertrand-de-Born, Périgueux.
- JULES-EUGÈNE RIBES, imprimeur-publiciste, 14, rue Antoine Gadaud, à Périgueux.
- LOUIS ALFRED RIGOU, [¶] I, chef de division à la Préfecture, 24, rue Paul-Bert, à Périgueux.
- AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, 50, rue Vaneau, à Paris.
- THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, à Agonac (Dordogne).
- MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- M. Le Baron DE SAINT-PAUL, *, château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).
- M. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.
- MM. ALBERT SARLANDE, ancien député, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).

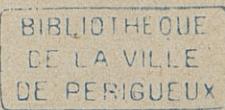
- GEORGES SAUMANDE, député, rue Lafayette, à Périgueux.
- HENRI SEMPÉ, [¶] A, avoué, docteur en droit, 17, rue du Palais, à Périgueux.
- LOUIS SIMON, [¶] A, Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.
- HENRY SOYMIE, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.
- ARMAND TENANT, [¶] I., professeur de musique, 2, rue Éguillerie, à Périgueux.
- ADRIEN DE TORSIAC, directeur de la Société Générale, boulevard Montaigne, à Périgueux.
- EDMOND TUFFET, sculpteur-décorateur, 164, rue d'Arès, à Bordeaux (Gironde).
- MARC VENTENAT, pharmacien, 3 boulevard Montaigne, à Périgueux.
- M^{me} DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit Change, par Périgueux.
- La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.
- MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).
- FERDINAND VILLEPELET, [¶], [¶] I, archiviste départemental honoraire, 21, boulevard Lakanal, à Périgueux.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

1888. — Docteur USSEL.
1889. — CLUZEAU.
M^{me} LINARD.
1890. — TRANSON.
Baron ERNEST DE NERVAUX.
Docteur ALBERT GARRIGAT.
1891. — CROS-PUYMARIN.
1892. — PROSPER FOURNIER.
LUCIEN LACOMBE.
MICHEL ROUGIER.
1893. — MICHEL HARDY.
ADOLPHE PASQUIER.
ALFRED BOUCHE.
1894. — JEAN BORIE.
FRANÇOIS JEANNE.
GÉNÉRAL JULES LIAN.
1895. — Comte G. DU GARREAU.
THÉODORE LEBOUCHER.
1896. — PAUL GERVAISE.
Marquis de SAINTE-AULAIRE
JEAN MAUMONT.
JEAN MONRIBOT.
Ingénieur VERGNOL.
PAUL-ÉMILE BARRET.
1897. — AUGUSTE BUISSON.
EUGÈNE CATON.
EUGÈNE GODARD.
CALIXTE LARGUERIE.
1898. — GASTON DE MONTARDY.
MARC FAYOLLE LUSSAC.
1899. — CHARLES BUIS.
JULES GERMAIN.
FRANÇOIS GROJA.
Capitaine ANTOINE RILHAC.

1900. — Abbé BOURZÈS.
ALBÉRIC DUPUY.
GABRIEL COMBET.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.
JULES CLÉDAT.
PAUL GÉRARD.
CHARLES MORVAN.
ANATOLE DE ROUMEJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.
LOUIS OBIER.
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1904. — Marquis de CHANTÉRAC.
PAUL FAURE.
FERNAND GILLES-LAGRANGE.
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS
GASTON MALEVILLE.
HONORÉ SÉCRESTAT.
ADOLPHE TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.
ERNEST DE LACROUSILLE.
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.
1908. — ROGER-BALLU.
DÉSIRÉ BONNET.
1909. — PAUD-ÉDOUARD DELSUC.
JEAN DONGREIL.
Docteur JEAN DE LACROUSILLE.
ALBERT MONTET.
ÉDOUARD REQUIER.
1910. — LUDOVIC GAILLARD.
ALBIN LABROUSSE.
EUGÈNE ROUGIER.
MAURICE ROUGIER.
1911. — JEAN RÉGNIER.

1912. — JACQUES CARRÉ.
Marquise DE SANZILLON.
JEAN TARRIER.



1912
JACQUES CARRÉ
Marquise DE SANZILLON
JEAN TARRIER

